



Un cadre axé sur les résultats en matière de biodiversité pour le Canada

Après que le Canada a ratifié la Convention sur la diversité biologique en décembre 1992, le Conseil canadien des ministres de l'environnement a chargé un groupe de travail fédéral-provincial-territorial d'élaborer la Stratégie canadienne de la biodiversité. En 1996, tous les gouvernements ont signé une déclaration dans laquelle ils s'engageaient à utiliser la Stratégie comme guide de la mise en œuvre de la Convention au Canada.

Depuis plus d'une décennie, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux conjuguent leurs efforts pour se consacrer à la préservation de la biodiversité du Canada.

Le cadre axé sur les résultats en matière de biodiversité approuvé par les ministres en 2006 à la fois complète et met à profit ces travaux. Il servira à définir et à lier les priorités actuelles et futures, à faciliter la participation des Canadiens à la planification et à la mise en œuvre des travaux et à rendre compte des progrès accomplis.

Vision : Une société qui vit et évolue en harmonie avec la nature, qui apprécie la vie sous toutes ses formes, qui ne prend de la nature que ce qu'elle peut donner sans s'appauvrir et qui laisse aux générations futures un monde dynamique et nourricier, riche dans sa biodiversité biologique (*Stratégie canadienne de la biodiversité*).

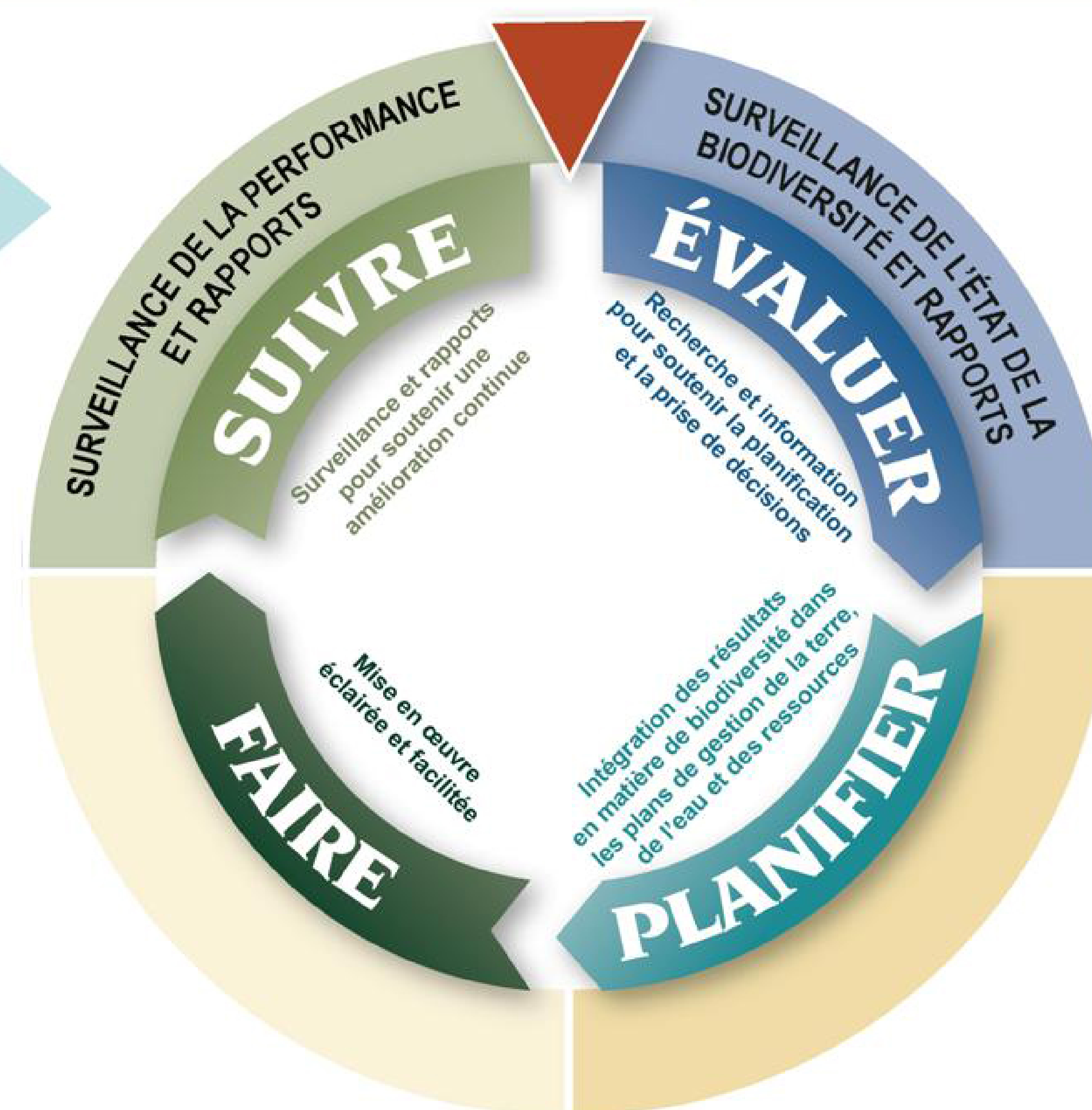
Mission : Travailler ensemble à la préservation des biens naturels du Canada et à l'enrichissement de la vie des Canadiens.

Le QUOI RÉSULTATS EN MATIÈRE DE CONSERVATION ET D'UTILISATION

Le POUR-QUOI AVANTAGES POUR LES PERSONNES

Le COMMENT RÉSULTATS DE GESTION

Écosystèmes sains et diversifiés ¹	Populations d'espèces viables ²	Ressources génétiques et potentiel d'adaptation ³	Utilisation durable des ressources biologiques ⁴
Air pur, eau propre et sols non contaminés ainsi que fourniture de services écologiques essentiels au bien-être de la personne ⁸	Production durable d'aliments et de fibres Valeurs culturelles, esthétiques, spirituelles et récréatives ⁸	Nouvelles variétés d'aliments, de produits pharmaceutiques et bioénergie Production accrue et plus grande résistance aux ravageurs et aux maladies ⁸	Collectivités saines, prospères, moyens de subsistance durable, styles de vie traditionnels ⁹



En utilisant un écosystème et une approche de gestion adaptée pour obtenir des résultats communs

Dans une approche écosystémique, les objectifs écologiques sont pris en compte en même temps que les objectifs économiques et sociaux. Les avantages sont placés au premier plan et au centre des décisions qui sont prises.

La **gestion adaptée** est le processus cyclique d'évaluation, de planification et de prise de décisions, puis de la mise en œuvre et du suivi afin de vérifier si les solutions de gestion aux problèmes s'améliorent avec le temps, compte tenu des nouvelles connaissances et de la meilleure information dont on dispose.

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8

Cibles pour 2010 en matière de biodiversité

- 1 Promouvoir la conservation de la diversité biologique des écosystèmes, des habitats et des biomes
- 2 Promouvoir la conservation de la diversité des espèces
- 3 Promouvoir la conservation de la diversité génétique
- 4 Promouvoir l'utilisation durable et la consommation rationnelle
- 5 Réduire les pressions découlant de la perte d'habitat, de la dégradation, du changement de l'affectation des sols et de la surexploitation des eaux
- 6 Surveiller les risques posés par les espèces exotiques envahissantes
- 7 Relever les défis posés par les changements climatiques et la pollution envers la diversité biologique
- 8 Préserver la capacité des écosystèmes à fournir des biens et des services, en plus de contribuer aux moyens de subsistance
- 9 Préserver la diversité socioculturelle des communautés autochtones et locales
- 10 Veiller au partage juste et équitable des avantages résultant de l'utilisation des ressources génétiques
- 11 Les Parties ont amélioré leurs capacités financières, humaines, scientifiques, techniques et technologiques pour mettre en œuvre la Convention